



LE GUIDE des organisateurs

PIERRES EN LUMIÈRES



Pierres en Lumières est le festival du patrimoine normand en nocturne. Il rayonne sur toute la Normandie. La volonté commune de ses acteurs est de préserver et de promouvoir le patrimoine local.

Chacun est invité à découvrir ou redécouvrir le patrimoine normand sous un éclairage original qui privilégiera des choix cohérents avec la sobriété énergétique.

**Si vous souhaitez organiser la mise en lumière d'un édifice,
ce guide est pour vous.**

Quand ?

**Le festival a lieu chaque année en mai,
le même weekend que la Nuit des Musées, en soirée**
Animations possibles dès la fin de journée.

Qui ?

Un particulier, une association, un office de tourisme, une paroisse, une commune ou un établissement public de coopération intercommunale peuvent être organisateurs et participer à l'éclairage d'édifices variés, notamment ceux qui ont reçu une aide financière de la Fondation du Patrimoine et du Département : châteaux, manoirs, patrimoine industriel, petit patrimoine rural, patrimoine religieux, patrimoine fluvial, jardins...

Avec qui ?

SURTOUT NE RESTEZ PAS SEUL ET REGROUPEZ-VOUS :

- ◆ Au sein même de votre commune (comités des fêtes, établissements scolaires, écoles de musique dont les élèves pourraient répéter leurs morceaux de fin d'année, associations artistiques exposant les œuvres de leurs membres), compagnies de théâtre, clubs de randonnées, de photos...)
- ◆ Avec des communes voisines (Veillez à répartir les évènements sur un même territoire et jouer la complémentarité thématique, par exemple)
- ◆ Avec les associations patrimoniales
ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS sur le site de l'AAPM
(Associations des acteurs du patrimoine de la Manche)
<https://www.lespatrimoinesdelamanche.fr>
- ◆ Avec les producteurs locaux
ANNUAIRE BIENVENUE A LA FERME
<https://www.maviedanslamanche.fr/initiatives-alimentation-manche/>
- ◆ Avec les musées, conservatoires et autres partenaires culturels locaux...
CARTE DES LIEUX CULTURELS
<https://data.culture.gouv.fr/explore/dataset/lieux-culturels-en-normandie/map/>
- ◆ **ANNUAIRE DES ARTISTES**
<https://www.manche.fr/wp-content/uploads/2024/02/BD-V4-A4-PEAC-2025.pdf>



Trouver des idées d'animations
sur le site **pierresenlumieres.fr**



ORGANISER

COMMENT ÉCLAIRER ?

L'éclairage : c'est le visuel de la manifestation.

À ce titre, tous les moyens sont bons pour mettre en valeur le patrimoine à l'extérieur comme à l'intérieur et surtout les plus simples :

- ◆ bougies ;
- ◆ flambeaux ;
- ◆ lampions ;
- ◆ torches ;
- ◆ luminaires ;
- ◆ lanternes végétales ;
- ◆ projections animées ou colorisées plus complexes...

<https://www.manche.fr/guide-des-aides/parc-de-materiel-scenique/>

Les choix simples, moins consommateurs d'énergie, sont souvent conviviaux et dégagent une atmosphère intime propice à la découverte ou redécouverte.

Alors n'hésitez pas et osez les bougies et les lampions !

COMMENT ANIMER ?

L'animation est le deuxième pilier sur lequel s'appuie le concept de Pierres en Lumières.

L'idée est de faire passer un moment agréable à vos visiteurs au travers d'animations faisant de votre soirée, autour du patrimoine, un événement réussi et dont on se souvient !

- ◆ concert de musique
(chorale, groupe local)
- ◆ théâtre
- ◆ lecture de contes
- ◆ conférence
- ◆ visite guidée
- ◆ projection
- ◆ balade nocturne
- ◆ exposition d'art
- ◆ fête de village
- ◆ cinéma en plein-air
- ◆ illumination de vieux gréments
- ◆ animation pour enfants (rallye découverte, chasse aux trésors)
- ◆ spectacle divers...

PLACE À L'IMAGINATION !



À NOTER

Pour un édifice public, l'organisateur s'assure des éventuelles autorisations nécessaires (notamment celle du prêtre pour les églises).

Chaque organisateur veille au respect des normes de sécurité liées à toute manifestation publique et vérifie que les lieux sont bien assurés pour cette manifestation.

Ils autorisent l'équipe de Pierres en Lumières à utiliser, si besoin, des photos ou images (et cèdent les droits y afférents) du monument et de la manifestation dans le cadre de ses actions de communication.

Attention aux éventuels droits d'auteur s'il y a diffusion de musique ou représentation théâtrale.

Pour de plus amples détails, merci de vous connecter sur www.sacem.fr.

La mise en valeur nocturne du patrimoine doit être respectueuse de l'environnement et éco-responsable

Il est très important de prévoir un lieu abrité si les conditions météorologiques ne sont pas favorables.



COMMUNIQUER

CHARTE GRAPHIQUE ET PLAN DE COMMUNICATION

CHOIX DES IMAGES ET ADAPTATION AUX PUBLICS

Si vous souhaitez communiquer avec des images ou des photos, celles-ci doivent servir la beauté et la destination des sites. Il est recommandé de **veiller à la qualité technique et esthétique des visuels** retenus : résolution suffisante, luminosité, contraste...

Pour une vision plus percutante, il est souhaitable de mixer à la fois des plans d'ensemble et des plans rapprochés. Des détails d'architecture ou des personnes en situation peuvent parfaitement s'inscrire dans cette démarche.

(N'oubliez pas de demander l'autorisation de diffusion de la photo).

Les organisateurs s'engagent à faire figurer les éléments visuels d'identification du festival sur tous leurs supports de communication.

Kit de communication à disposition sur le site PIERRES EN LUMIÈRES

COMMUNIQUER, POURQUOI, VERS QUI ET COMMENT ?

Afin que le festival rayonne régionalement, il est indispensable de le promouvoir de manière efficace et coordonnée. Pour ce faire, **le Département de la Manche prend en charge tous les supports de communication papier : flyers, affiches avec bandeaux à personnaliser.** Ils seront mis à disposition dans les offices de tourisme que vous aurez sélectionnés en vous inscrivant, ou au conseil départemental à Saint-Lô. **L'équipe de Pierres en Lumières s'occupera également d'envoyer les communiqués de presse à la presse régionale.**

Les visiteurs potentiels d'un soir sont les habitants de la commune et des communes alentours.

Afin qu'ils viennent nombreux et qu'ils prennent plaisir à découvrir des lieux insolites éclairés la nuit, vous pouvez communiquer :

- ◆ **via les médias** : en envoyant votre communiqué de presse adapté à votre programme d'animations à la presse locale ;
- ◆ **via les commerçants et les associations** : en leur distribuant les affiches et en leur déposant des tracts ;
- ◆ **via vos sites internet et réseaux sociaux** : dans vos posts, identifiez la page Facebook départementale du patrimoine et des musées (@patrimoinemuseesmanche) et la page facebook Pierres en lumières. Ajoutez des hashtags (#PierresEnLumières #Illumination, etc)
- ◆ **via des opérations « Boîte-aux-lettres »** sur la commune et autres communes proches du site illuminé. Il faut impliquer au maximum la population locale.



COMMUNIQUER

CHARTE GRAPHIQUE ET PLAN DE COMMUNICATION

PLANNING ESSENTIEL À RESPECTER :

À FAIRE	PAR QUI ?	VERS QUI ?	QUAND ?
Prendre contact avec des partenaires locaux pour construire votre soirée	Vous, les organisateurs		Dès à présent
S'inscrire à PEL grâce au bulletin d'inscription en ligne	Vous, les organisateurs		Avant le 1 ^{er} mars
Récupérer le kit de communication lors de la soirée de présentation de Pierres en lumières	L'équipe Pierres en Lumières	Tous les partenaires	J-30
Commencer la campagne d'affichage et de tractage	Vous, les organisateurs	Commerce, offices de tourisme, associations, écoles, comités des fêtes...	J-15
Envoyer les communiqués de presse à la presse locale et régionale	Vous, les organisateurs & l'équipe Pierres en Lumières	Médias : journaux, radio	J-10



Une ÉQUIPE à votre SERVICE

**POUR TOUTE QUESTION,
N'HÉSITEZ PAS À JOINDRE
L'ÉQUIPE DE PIERRES EN LUMIÈRES.**



DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

Pôle patrimoine et territoires
50050 SAINT-LÔ CEDEX
patrimoine@manche.fr
02 33 05 94 39



FONDATION DU PATRIMOINE

Château de Bénouville
1 Avenue de Caen - BP 05
14970 Bénouville
02 31 91 15 77
normandie@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

<https://pierresenlumieres.fr/>

